

GÉRER UN ACCIDENT GRAVE DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Adopter les bons réflexes et outils en établissement sportif, touristique ou de loisirs

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE65

Objectifs de la formation

- Bien réagir à la survenue d'un accident dans votre établissement sportif et/ou touristique
- S'approprier une méthodologie, des outils et s'inspirer de bonnes pratiques pour gérer au mieux une situation de crise
- Redonner confiance après la survenance d'un accident grave dans votre établissement

Animée par

- **BOISSY LAURENT**
Consultant Senior Gestion des Risques spécialiste des secteurs spectacle, loisir, culture et tourisme,
3 SA CONSEIL

Public concernés

- Directeur d'établissement sportif, touristique et de loisirs et de clubs sportifs ; Gestionnaire et manager d'établissements sportifs, touristique et de loisirs ; Responsable et chargés de mission du service Sport et Tourisme ; Élu

Dates

- **Marseille**
06/10/2020
- **Lyon**

Anticiper la gestion de crise : quel intérêt dans vos établissements

- Qu'est-ce qu'une situation de crise : accidents, décès, incendie...
- Faire le point sur les chiffres clés de l'accidentologie

Appréhender les procédures déclenchées lors de la survenance d'un accident pour mieux réagir

- Connaître le rôle des différents acteurs impliqués dans la gestion de crise et expliquer les chaînes de responsabilité
- Bien réagir lors de l'enquête pénale : police judiciaire
- Connaître le déroulé de l'enquête administrative : connaître les justificatifs et documents administratifs à fournir

06/10/2020

■ Nantes
06/10/2020

■ Bordeaux
06/10/2020

■ Paris
01/12/2020

Critères d'admission

■ Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

■ Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

■ Communes <
40 000

Comment gérer les conséquences suite à l'accident (le jour J)

- Se préparer aux auditions
- Savoir communiquer en interne auprès de vos équipes et en externe auprès des élus et usagers
- Constituer un dossier complet de l'accident... : liste des documents à rassembler et démarches administratives à effectuer

Retour d'expérience

- Analyser les bonnes pratiques et les outils à mettre en place pour se prémunir des suites d'un l'accident

Gérer la sortie de crise : se prémunir des suites négatives après la survenance d'un accident (à moyen terme)

- Constituer une équipe d'experts et de personnes ressources de confiance, un enjeu important
- Organiser un débriefing
- Fixer le cap et renforcer les liens de solidarités avec les équipes
- Réfléchir au suivi psychologique des membres de votre équipe et des usagers

Regagner la confiance des usagers, élus et de vos équipes (au long terme)

- Éviter de tomber dans les travers : excès de prudence, esprit de forteresse, excès de confiance, politique de l'autruche, insouciance

habitants	590,00 €HT
■ Entreprises privées	990,00 €HT
■ Communes > 40 000 habitants, autres établissements publics	890,00 €HT

■ Comment reconstruire la réputation de votre établissement

■ Quelles sont les mesures clés pour sortir durablement d'une situation de crise